

Samedi 7 mars 2015, une manifestation régionale est appelée à 14h à Hôtel de Ville en solidarité avec les mineurs isolés étrangers. L'une des revendications principales est la prise en charge inconditionnelle et immédiate des jeunes étrangers à la rue jusqu'au terme de leurs formations.

La situation des mineurs isolés étrangers (MIE) sur le territoire est extrêmement grave et préoccupante.

Ils sont sans ressources propres et sans famille pour les accueillir ils sont totalement livrés à eux-mêmes, ils dorment dans la rue, ils ont froid, ils ont faim, ils ne peuvent se soigner, se déplacer, se laver, laver les quelques affaires qu'ils portent sur eux.

Les mineurs isolés étrangers doivent être protégés, pris en charge, scolarisés !

La politique des départements et notamment en Ile-de-France est inacceptable.

Ces jeunes sont nombreux, leurs soutiens dans la population aussi, mais nous sommes éparpillés. Plusieurs initiatives ont déjà eu lieu sur Paris et sur les villes de l'Ile-de-France il s'agit de faire converger ses initiatives.

Nous invitons les jeunes mineurs isolés, les habitants, les habitantes, les associations et les collectifs, les organisations syndicales et politiques qui se reconnaîtraient dans l'appel : « Plus aucun mineur à la rue ! » à participer et à faire connaître, cette première initiative :

Manifestation régionale

Samedi 7 mars 2015

Départ devant l'Hôtel de ville de Paris à 14H [1].

Pour exiger :

- L'application de la loi : la protection des mineurs est une obligation.

L'application de l'article 47 du code civil sans évaluation « sociale », « psychologique », « culturelle » ou « médicale » de l'âge et donc l'arrêt immédiat des tests osseux.

- une prise en charge inconditionnelle et immédiate des jeunes étrangers à la rue jusqu'aux termes de leur formation (jusqu'à 21 ans comme la loi le permet)

- la mise en place d'une instance de contrôle de l'application de la loi indépendante composée d'associations spécialisées sur l'immigration et de jeunes concernés par ce problème

Au terme de la manifestation un rassemblement permettra aux jeunes mineurs isolés et aux organisations de s'exprimer.

Notes

[1] Le même jour à la même date à 11h un rassemblement est organisé par le Collectif Inter-établissement de Paris en soutien aux jeunes scolarisés